

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1934-1935)

Heft: 6

Rubrik: Petites nouvelles et potins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extraits des vœux du Congrès de Rome

Principes de l'emploi du cinéma scolaire

Le cinéma doit être considéré comme un auxiliaire didactique de la plus grande importance. On ne doit exclure à priori aucune matière, de quelque genre que ce soit, de l'emploi de la projection fixe ou animée...

La vie professionnelle

Le Congrès souligne l'utilité de la production de films destinés aux choix des professions, et particulièrement des professions féminines, ainsi qu'à l'apprentissage des métiers, y compris l'artisanat.

La vie agricole

Le Congrès est unanime à penser que les industriels qui établissent les films d'enseignement agricole ou intéressant la vie rurale, doivent s'assurer la collaboration des spécialistes...

Education populaire

Les producteurs de films documentaires voudront bien faire preuve de la plus parfaite exactitude et de la plus scrupuleuse objectivité, tant au point de vue de la vérité historique, que de la géographie et au point de vue de l'éthographie...

Censure cinématographique

Le Congrès souligne que le problème de la censure cinématographique, considérée au point de vue de la protection de l'enfance et de la jeunesse, préoccupe des gouvernements des différents pays.

Détermination des formats réduits

Le Congrès international du cinéma d'enseignement, convaincu que l'unification du format réduit des films serait l'un des moyens les plus efficaces de favoriser l'enseignement par le cinématographe et plus généralement la diffusion du film éducatif...

les organismes nationaux et internationaux intéressés, pourrait provoquer la formation d'une commission pour l'étude de cette question. L'Institut examinera, en liaison avec les organisations internationales intéressées et les grandes sociétés productrices, par quel moyen on pourrait obtenir un reportage des actualités internationales tel que sa diffusion contribue avec une plus grande efficacité au développement des relations entre les peuples.

Création d'instituts nationaux de cinéma éducatif

Le Congrès, constatant la nécessité d'une collaboration méthodique et constante de tous les pays et de toutes les autorités intéressées à l'œuvre de l'Institut international du cinématographe éducatif en vue d'obtenir une documentation complète et d'organiser des échanges d'expérience et de matériel utiles dans le domaine du cinématographe éducatif et instructif...

Mise en pratique de la convention pour la libre circulation des films éducatifs

Le congrès, reconnaissant le grand intérêt de la mise en vigueur pratique de la convention internationale pour la libre circulation des films ayant un caractère éducatif, signé par 24 Etats, prie les gouvernements des Etats signataires de bien vouloir procéder le plus promptement possible à la ratification de cette convention et adresse un appel aux autres gouvernements d'y adhérer...

Catalogue international

Ne pouvant et ne devant pas être établi sous forme de volume en raison de continuelles additions et suppressions, le catalogue édité par les soins de l'Institut devrait devenir une publication périodique par fascicule, de fiches, celles-ci étant dressées d'après les méthodes de rédaction et de classement en usage.

Le Congrès propose que ne figurent au catalogue que les films dont la conservation du négatif aura été garantie par les pays d'origine. Il serait désirable enfin que, dans la mesure du possible, l'I. C. E. puisse fournir les renseignements suivants à ceux qui cherchent à utiliser des films destinés à l'enseignement soit à l'éducation :

- a) Sujet traité, b) Formats dans lesquels il existe, c) Titre complet, d) Année de sa production, e) Genre d'écoles et degré d'instruction des spectateurs (évalué d'après l'âge), f) But du film (recherches, enseignement, éducation, enseignement artistique, divertissement éducatif, propagande), g) Genre de prise (film documentaire avec mise en scène) (microcinématographie, roentgénécinématographie, trickfilm), h) Métrage d'images, i) Collaborateurs du film et censure (1) auteur ; (2) producteur ; (3) vendeur ; (4) loueur ; (5) adaptateur ; (6) office de contrôle.

Censure cinématographique

Le Congrès souligne que le problème de la censure cinématographique, considérée au point de vue de la protection de l'enfance et de la jeunesse, préoccupe des gouvernements des différents pays. A défaut de censure particulière, des dispositions doivent être prises pour affecter des salles spéciales aux enfants et aux jeunes gens et pour composer les programmes de telle sorte que la moralité de la jeunesse soit sauvegardée.

Détermination des formats réduits

Le Congrès international du cinéma d'enseignement, convaincu que l'unification du format réduit des films serait l'un des moyens les plus efficaces de favoriser l'enseignement par le cinématographe et plus généralement la diffusion du film éducatif, prie les gouvernements des Etats signataires de bien vouloir procéder le plus promptement possible à la ratification de cette convention et adresse un appel aux autres gouvernements d'y adhérer...

tir à un accord entre les groupements intéressés des producteurs. Prend acte avec satisfaction des déclarations d'où il résulte qu'un sincère désir d'entente s'est manifesté et estime qu'il y a lieu d'encourager les efforts déjà accomplis.

Le Congrès prie également les directeurs de l'Institut international du cinématographe éducatif de provoquer et d'organiser une rencontre des représentants des groupements intéressés, de désigner les personnes qui seront appelées à prendre part à cette réunion et de recommander les sujets et les méthodes de travail qui paraîtront correspondre au mieux à ces besoins.

Pressé

Le Congrès, considérant que tout effort dans le domaine international comme celui que se propose l'I. C. E. doit, pour déployer son plein effet, être assuré du concours le plus large et le plus généreux de la presse.

Considérant l'influence que la presse et la radiodiffusion exercent sur la formation du goût et l'orientation de l'intérêt du public, fait appel au concours de la presse et de la radiodiffusion pour contribuer à l'œuvre de l'Institut du cinéma éducatif et faciliter l'exécution de la tâche qui lui incombe.

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Vaud nous communique :

Concerné les films :

L'ASSOMMOIR - LE COUCHÉ DE LA MARIÉE LA RUE SANS NOM - CETTE VIEILLE GANAILLE JE NE SUIS PAS UN ANGE

So référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films, le Département de justice et police a pris les décisions suivantes :

Le film français L'Assommoir peut être autorisé sous les conditions ci-après :

- a) l'interdiction d'admission des enfants, prévue par l'article 16 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927, est étendue aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus ; b) la scène de délirium tremens, sur laquelle on insiste plus que de raison, doit être raccourcie. Un passage, où le malheureux se croit dévoré par les rats, est à supprimer complètement ; c) un contrôle de police spécial devra être exercé en vue de la stricte application de l'interdiction mentionnée sous lettre a).

Le film français L'Assommoir peut être autorisé sous les conditions ci-après :

- a) l'interdiction d'admission des enfants, prévue par l'article 16 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927, est étendue aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus ; b) la scène de délirium tremens, sur laquelle on insiste plus que de raison, doit être raccourcie. Un passage, où le malheureux se croit dévoré par les rats, est à supprimer complètement ; c) un contrôle de police spécial devra être exercé en vue de la stricte application de l'interdiction mentionnée sous lettre a).

Le film français L'Assommoir peut être autorisé sous les conditions ci-après :

- a) l'interdiction d'admission des enfants, prévue par l'article 16 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927, est étendue aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus ; b) la scène de délirium tremens, sur laquelle on insiste plus que de raison, doit être raccourcie. Un passage, où le malheureux se croit dévoré par les rats, est à supprimer complètement ; c) un contrôle de police spécial devra être exercé en vue de la stricte application de l'interdiction mentionnée sous lettre a).

Le film français L'Assommoir peut être autorisé sous les conditions ci-après :

- a) l'interdiction d'admission des enfants, prévue par l'article 16 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927, est étendue aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus ; b) la scène de délirium tremens, sur laquelle on insiste plus que de raison, doit être raccourcie. Un passage, où le malheureux se croit dévoré par les rats, est à supprimer complètement ; c) un contrôle de police spécial devra être exercé en vue de la stricte application de l'interdiction mentionnée sous lettre a).

Le film français L'Assommoir peut être autorisé sous les conditions ci-après :

- a) l'interdiction d'admission des enfants, prévue par l'article 16 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927, est étendue aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus ; b) la scène de délirium tremens, sur laquelle on insiste plus que de raison, doit être raccourcie. Un passage, où le malheureux se croit dévoré par les rats, est à supprimer complètement ; c) un contrôle de police spécial devra être exercé en vue de la stricte application de l'interdiction mentionnée sous lettre a).

Le film français L'Assommoir peut être autorisé sous les conditions ci-après :

- a) l'interdiction d'admission des enfants, prévue par l'article 16 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927, est étendue aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus ; b) la scène de délirium tremens, sur laquelle on insiste plus que de raison, doit être raccourcie. Un passage, où le malheureux se croit dévoré par les rats, est à supprimer complètement ; c) un contrôle de police spécial devra être exercé en vue de la stricte application de l'interdiction mentionnée sous lettre a).

c) un contrôle de police spécial devra être exercé à l'entrée des salles en vue de la stricte application de l'interdiction.

Le film français Cette Vieille Canaille peut être autorisé sans réserves.

Les films ci-après ne peuvent être représentés sans avoir fait l'objet d'une décision spéciale du Département : Melody Cruise, Scramée à Trois, Une Soirée Etrange.

Le Chef du Département : BAUP.

PETITES NOUVELLES ET POTINS

— De Paris nous arrive la nouvelle que Jean Lorrain, notre ex-rédacteur et ami, entreprend un reportage filmé, Paris-Symphonie, où l'on entendra les refrains populaires qui se chantent dans la capitale.

— On connaît le caractère facile... — hum ! — de Raimu. André Sarrouy, qui fut le collaborateur algérien de « Ciné », raconte que, venu pour assister à une prise de vues de Tartarin de Tarascon, à Bou-Saïda, il n'eut qu'à filer en vitesse. La présence d'un journaliste ayant mis le fauteur de lions dans un état épouvantable. La cravate de notre confrère était-elle peut-être d'un ton trop vil ? André Sarrouy réfugié derrière un monticule, Raimu consentit à « tourner » sa scène, du reste parfaitement réussie. Qui faut-il plaindre davantage : son metteur en scène, Raymond Bernard, pas toujours à l'abri de cette humeur irascible, ou Raimu lui-même ?

— Le tirage de la 10ème tranche de la Loterie nationale française a été agrémenté d'un coup de... cinéma imprévu, sinon pour quelques journalistes cinématographiques dans le secret des dieux — les dieux : en l'occurrence Mathot, metteur en scène, et son principal interprète, Georges Milton. A l'énoncé du lot de 5 millions, une voix bien connue des populaires s'écrie : « J'ai gagné !... » et un petit homme rond, tout rond, de s'agiter, de se trémousser. « Bonboulé ! Lui, l'heureux gagnant ? Oui, dans son prochain film, Comte Obligado, dont c'était les premières scènes, enregistrées au Trocadéro, en ce soir du 24 avril 1934. Mais si Milton n'a pas gagné véritablement le gros lot, il est une joie, celle de risquer l'étouffement parmi ses admirateurs et admiratrices qui voulaient le voir de près, le toucher, obtenir des autographes du joyeux comique. Et cette faveur populaire est pour le moins inestimable, bien que... gratuite !

— Jacques de Baroncelli termine les prises de vues de Chansons de Paris, avec Georges Thill, le grand ténor de l'Opéra, Armand Bernard et la petite Paulette Elamberg. Il semble qu'on chante beaucoup à Paris. Qui ose parler d'esprits moroses, de désespérance ? Rien de grave quand tout finit par des chansons.

— René Ginot, grand ami de « Ciné », puis de « L'Effort », enf. de « Schweizer-Film-Suisse », a non seulement réalisé deux films splendides, dont un (Ilha) lui valut le médaille de l'A.C.F., décernée par son président le vicomte de Rohan, mais a vendu ces productions : Angola-Pullman pour la France, l'Angleterre et l'Afrique du Nord, Ilha pour la France et en pourparlers pour d'autres pays). Or, si réaliser un beau film, c'est bien, le vendre, c'est encore mieux, puisque c'est propager de la beauté, de l'intérêt, le charme de visions exotiques, que des foules découvrirent, parce qu'un jour ce voyageur s'en fut vers les mers du sud et à travers le continent africain.

— Le Grand Jeu a obtenu à Paris un immense succès. La foule, qui se pressait à sa présentation, applaudissait à tout rompre. Ce succès est légitime et jamais encore la presse française, et cela à l'unanimité, n'a fait autant d'éloges pour un film.

— Le Grand Jeu poursuit sa carrière triomphalement au Rex, de Genève et au Cinéma du Bourg, à Lausanne.

— On établit en ce moment les décors de Minuit Place Pigalle. Le célèbre Raimu sera le principal interprète. Lorsque ce film sera terminé, Raimu sera le principal interprète de Je suis un Sûicidé.

— On prépare Angèle, un film de la valeur de Fanny. Actuellement Marcel Pagnol est parti avec des camions de R.C.A. dans le midi, pour réaliser des extérieurs.

— Chansons de Paris est bientôt terminé. Armand Bernard est superbe d'entrain et de verve. Marguerite Moreno, très bonne et la voix chaude et aimée de Thil, le célèbre ténor de l'Opéra de Paris, soulèvera des applaudissements.

— Au Pays du Soleil. La délicieuse opérette réaliste de Vincent Scotto, le compositeur en vogue, ne manquera pas, avec ses jolies chansons, diffusées par tous les postes de France, de plaire au public. Bientôt tous ces airs populaires seront fredonnés.

COLUMBIA PICTURES CORPORATION NEW YORK présente une extraordinaire production de Clark GABLE et Claudette COLBERT NEW-YORK-MAMI (UNE AVENTURE D'UNE NUIT) L'immense succès actuel de l'Ermitage de Paris EN LOCATION : CINFILM S.A., 5, place de la Fusterie, Téléphone 54.933 GENÈVE

LA PRODUCTION DE QUALITÉ (Représentant des plus importantes maisons indépendantes de France) Le grand succès de la saison prochaine sera RAIMU dans MINUIT PLACE PIGALLE RAIMU dans ECLAIR-JOURNAL : Les meilleures actualités suisses et mondiales D.F.G. 10, r. Confédération GENÈVE Téléphone 52.402 D.F.G.